



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 01
du 27 Juillet 2021

COMPTE MY FFF

La C.D.A vous informe que tant que votre licence n'est pas validée vous ne pouvez accéder à vos indisponibilités sur votre espace personnel.

DOSSIERS MEDICAUX

Merci de bien vouloir renvoyer rapidement votre dossier médical. Vous pouvez consulter l'article concernant les dossiers médicaux sur le site internet du District.

Pour tout questionnement, vous pouvez prendre contact avec le Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage : M. Éric MILHAN au : 06.47.13.29.12 ou Nicolas BRUNEL 06.70.31.54.43

ATTENTION : Si la licence n'est pas enregistrée avant le 31 Août 2021, l'arbitre ne pourra pas couvrir son club pour le statut de l'arbitrage pour la saison 2021/2022.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2021/2022

La C.D.A. vous informe que comme la saison dernière, elle se voit dans l'obligation d'organiser l'Assemblée Générale 2021/2022 en plusieurs demi-journées compte tenu des conditions sanitaires.

Veillez trouver ci-dessous les dates :

- **Samedi 04 septembre à TOURNON (07)**
de 08h00 à 12h30 pour les arbitres D1 –D2 –Assistants Ligue & District
- **Samedi 04 septembre à TOURNON (07)**
de 13h30 à 18h00 pour les arbitres Jeunes
- **Samedi 11 septembre à CHARMES SUR RHÔNE (07)**
de 08h00 à 12h30 pour les arbitres D4 & D5
- **Samedi 11 septembre à CHARMES SUR RHÔNE (07)**
de 13h00 à 18h00 pour les arbitres D3 et d 4 et rattrapage pour les arbitres absents aux précédentes dates et heures.

Organisation de cette demi-journée : 1h30 de Tests physiques et 2h30 d'Assemblée Générale.

ATTENTION : Il n'y aura aucun rattrapage de l'assemblée général le lundi soir (comme cela se faisait lors des précédentes saisons).

Cependant deux rattrapages uniquement du test physique seront prévus fin septembre et fin octobre.

Les arbitres doivent venir obligatoirement à la date qui correspond à leur catégorie.

Pour toutes absences non justifiées (Justificatif de travail, Certificat Médical, Justificatif de congés) la C.D.A. appliquera le règlement intérieur.

Si vous venez sur une demi-journée qui n'est pas prévu et sans avoir demandé l'autorisation à la commission en arbitrage, l'application du règlement sera faite avec 10 points de retrait sur votre note d'assiduité.

Si vous êtes absent justifié, merci d'envoyer votre justificatif à la boîte mail arbitre : arbitres@drome-ardeche.fff.fr ainsi qu'une copie Roland VIALLET : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Pour toute demande particulière concernant une absence, merci de contacter uniquement le président de la commission en arbitrage.

Les arbitres absents le samedi 4 septembre devront venir au rattrapage le samedi 11 septembre après-midi.

Seuls, les arbitres qui auront renouvelé leur licence et qui seront à jour sur le plan médical (examen médical et licence validée) pourront participer au test physique TAISA.

Attention : pour les arbitres qui ne participeront pas au test physique (C.M. ou licence pas validé à date de l'A.G.) vous avez l'obligation d'être présent la 1/2 journée, même avec un Certificat Médical.

Lors d'un prochain PV vous sera communiquée une convocation individuelle.

Attention : certaines convocations d'arbitres peuvent être changées en raison des contraintes sanitaires (exemple certain D 4 pourront être convoqué le samedi 11 après-midi).

ASSEMBLEE GENERALE DES OBSERVATEURS & TUTEURS SAISON 2021/2022

La Commission Départementale des Arbitres vous informe que, comme chaque année, une Assemblée Générale est prévue en début de saison.

Celle-ci se tiendra le vendredi **01 Octobre 2021 à 19h00 au Siège du District.**

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT 2021/2022

Toute candidature pour postuler comme Arbitre-Assistant pour la saison 2021/2022 doit être déposée avant le 25 Août 2021.

COURRIERS ARBITRES

. **BEATTIE Elliot** : Courriel nous informant son désir de devenir Arbitre-Assistant la saison 2021/2022. Lu et noté. Votre candidature sera examinée par le bureau lors de sa prochaine réunion.

RESPECTEZ TOUJOURS LES GESTES BARRIERES MÊME VACCINES

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT